



Imprimer un article

Imprimer | Fermer la fenêtre

PUTEAUX.

Où passe la cagnotte de Charles Ceccaldi ?

L'opposition estime que la maire, Joëlle Ceccaldi, dilapide le trésor de 228 M€ placé par son père, Charles, entre 1999 et 2004.

LA SOMME de 228 millions d'euros ou encore 6 000 € pour chaque habitant de Puteaux : c'est l'extravagante « cagnotte » amassée par Charles Ceccaldi-Raynaud, l'ancien maire, entre 1999 et 2004. Le sujet agite, enfin, les élus d'une des villes les plus riches de France grâce au trésor de La Défense. La chambre régionale des comptes (CRC) précise que cette somme provient des excédents budgétaires, c'est-à-dire de ce que la ville n'a pas dépensé dans l'année, mais aussi de l'augmentation des impôts.

Un placement de père de famille

« Les surplus fiscaux liés aux augmentations des taux de 2001, 2002 et 2003 ont été placés en totalité », écrivent les magistrats de la chambre. « La fiscalité, qui a rapporté 80 M€ par an (entre 1999 et 2004), aurait donc pu en moyenne être réduite d'un quart. » En clair, les hausses d'impôts ont servi à alimenter la cagnotte. Une cagnotte qui fait des petits puisque « ces placements ont généré 66,5 M€ d'intérêts » sur la période 1999-2004. « L'argent était placé au Trésor public en obligations d'Etat », précise la mairie. Un bon placement de père de famille ! « Au cours des trente-cinq ans de métamorphose et d'embellissement de la ville (*NDLR : sous son mandat*), j'ai thésaurisé un milliard et demi de francs, écrit l'ancien maire sur son blog. J'aurais pu dépenser cet argent, comme aujourd'hui, en fêtes permanentes, en illuminations et en pots. » Pourquoi un tel magot ? « J'ai vu venir les périls... Je savais qu'un jour il faudrait payer pour La Défense et que sans cette réserve nous n'en aurions pas les moyens », se justifie Charles Ceccaldi. Aujourd'hui, alors que personne n'en parlait jusqu'à présent, le sujet fait débat. Pourquoi ? Parce que l'opposition estime que Joëlle Ceccaldi, aux commandes de

la ville depuis 2004, « attaque les réserves pour financer son programme ». « Elle a déjà puisé 65 M€, note ainsi Frédéric Chevalier, élu du groupe de Christophe Grébert. Elle prévoit de ponctionner 50 millions supplémentaires en 2008 pour financer des dépenses excessives. Du pain et des jeux : cette vieille devise romaine pourrait fort bien convenir à Puteaux. » « Joëlle Ceccaldi ne pourra maintenir le même niveau de prestations aux Putéoliens sauf à augmenter considérablement le niveau des impôts locaux », surenchérit Evelyne Hardy, autre élue du groupe Grébert. Il faut bien trouver l'argent pour financer les 500 000 € de Puteaux-Plage ou encore le million d'euros nécessaire aux illuminations de Noël... Et Stéphane Vazia, élu PS, estime que la maire dépense cet argent « sans tenir compte des besoins des habitants, c'est-à-dire des crèches, des écoles ou la réhabilitation des logements sociaux. Combien en restera-t-il à la fin de ce mandat ? Elle pourra à son tour déclarer : *Les caisses sont vides, qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ?* ».

[Olivier Debruyne](#)

Le Parisien , mardi 08 juillet 2008



[PUTEAUX. Les placements de Charles Ceccaldi ont généré un avoir de 228 M . Maintenant, l'opposition demande des comptes à sa fille, Joëlle, qui lui a succédé à la mairie. LP/VALERIE MAHAUT.](#)

 [Imprimer](#) | [Fermer la fenêtre](#) 

Droits de reproduction et de diffusion réservés © **Le Parisien 2005**